

## Brexit: Anticiper et agir!

### ANALYSE



Carlo Thelen  
Chambre de commerce

Le Royaume-Uni et le Luxembourg entretiennent une amitié de longue date, laquelle naquit bien avant l'intégration du Royaume-Uni au projet européen en 1973. Depuis, nos deux pays ont pu bénéficier des avantages tangibles liés à la force d'un marché unique européen dans l'économie mondiale et de leur complémentarité en tant que places financières internationales, de sorte qu'aujourd'hui, le Royaume-Uni constitue à la fois la deuxième destination du Luxembourg pour l'exportation de services et, il est en termes d'échanges de marchandises, respectivement le cinquième et septième plus grand partenaire en matière d'exportations et d'importations. C'est donc avec un regard nostalgique sur cette longue tradition d'amitié et de collaboration fructueuse, que le

Grand-Duché regrette la décision de nos amis britanniques de se retirer de l'Union européenne. Parce qu'inédit, le processus de sortie s'avère laborieux et conflictuel: plus de deux ans après le référendum du 23 juin 2016 et à moins de cinquante jours avant la date butoir du 29 mars 2019, un accord final entre l'Union européenne et le Royaume-Uni reste en

core à valider. Le temps est compté. Les chances de trouver un terrain d'entente s'amenuisent de jour en jour et la probabilité d'un «no deal» augmente inexorablement. J'invite donc les acteurs économiques à se préparer sérieusement et collectivement au retrait sans accord du Royaume-Uni, et je les assure de l'entier soutien de la Chambre de Commerce pour franchir

ce tournant économique et historique majeur. En effet, que cela soit via la «BrexitHelpline@CC», via les informations sectorielles et thématiques sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) ou encore via le cycle de conférences dédiées, la Chambre de Commerce fournit à toute entreprise intéressée, un ensemble d'outils clés visant à répondre concrètement à leurs préoccupations et défis, pour ainsi faciliter leur transition imminente vers le monde post-Brexit. Si une sortie ordonnée du Royaume-Uni est aujourd'hui plus qu'incertaine, il n'en reste pas moins une certitude pure et dure: Brexit il y aura. Le temps est donc à l'anticipation et à l'action en vue de construire, étape par étape, les fondements solides pour une coopération commerciale profitable aux citoyens et entreprises de l'Union européenne et du Royaume-Uni.